

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ACTION / LES ENJEUX

Le service développement durable intervient sur :

- La **gestion des déchets**,
- La recherche des **aides financières à l'investissement technologique** et à la sécurité (outils de production, véhicules...),
- Mise en valeur des entreprises intervenant sur des chantiers liés au patrimoine,
- La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

COMMENT ÇA MARCHE ?

La **CAPEB vous informe** dans le cadre d'un accompagnement personnalisé par téléphone ou en entreprise.

LES BÉNÉFICES DE CETTE ACTION

Les engagements et le positionnement de l'entreprise en matière de RSE, de respect de l'environnement, sont mis en valeur pour les marchés privés et publics.

LE +

Cet accompagnement est financé par votre cotisation CAPEB. Les actions du service Développement Durable sont cofinancées par l'Union Européenne et l'ADEME.



"Daphné m'a aidé à valoriser la charte Artisan Engagé déchets pour un appel d'offre".



Daphné



Elsa



Vincent

VOS RÉFÉRENTS CAPEB